



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité
**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE PONCHON
DU VENDREDI 21 AOUT 2015**

COMMUNE DE PONCHON

Présents : Robert JOYOT, **Maire**.

Colette JOLLIVET ; Geneviève DELABY ; Denis ROLLAND, **Adjoints**.

Nadège PERROTTE ; Alain CHOTEAU ; Martine CANIVET ; Olivier WAUTERS ; Jocelyne LHOTTE ; Gérard SOUFFLET, Elodie THERY, Jean-Claude GIRET, Bernard LECOCQ **Conseillers**.

Excusés : Yannig MERLIN pouvoir à Robert JOYOT.

Claudine LEFEBVRE pouvoir à Jean-Claude GIRET.

Secrétaire de séance : Geneviève DELABY.

Lecture du compte rendu de la séance du samedi 27 juin : aucune observation.



1/ RAPPORT D'ACTIVITES DU SYNDICAT D'ENERGIE POUR L'ANNEE 2014

Le conseil municipal prend acte de sa communication.

2/ PASS-PERMISS CITOYEN

Proposition du Conseil Départemental :

Accorder une aide de 600 € aux jeunes de 18 et 19 ans qui veulent passer le permis de conduire, en échange de 70 heures de travaux bénévoles au Service de la Commune.

À l'unanimité, *le conseil municipal agrée* la signature de la convention y afférente.

3/ SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION GENEALOGIQUE DE L'OISE

L'Association propose aux Communes la numérisation des registres d'Etat Civil, afin d'en éviter la détérioration. Monsieur RICHIER, membre de l'Association, a exécuté cette opération pour les registres de PONCHON, qui sont maintenant enregistrés dans les ordinateurs de la Mairie.

Cette intervention est bénévole. Cependant, pour remercier l'Association, à la majorité, *le conseil municipal décide* de lui attribuer une subvention de 200 €.

4/ COMMERCIALISATION DU PARC LACOURT

Proposition formulée par un candidat acquéreur :

☞ Pour la Maison, sur 4091 m2 de terrain	130 000 €
☞ Pour la Partie naturelle	<u>11 631 €</u>
	141 631 €

A. Choteau ne prend part au vote.

Votent pour cette proposition :

R. JOYOT, Y. MERLIN, G. DELABY, D. ROLLAND, M. CANIVET, J. LHOTTE, N. PERROTTE, C. JOLLIVET

Votent contre cette proposition :

C. LEFEBVRE, E. THERY, J.C GIRET, B. LECOCQ, G. SOUFFLET, O. WAUTERS

La proposition est acceptée

De Gérard SOUFFLET

- L'accident survenu à ROYE rappelle que les excès de vitesse y sont nombreux.
R. JOYOT a écrit au Préfet pour demander à nouveau des Radars.
Une pétition est à organiser pour soutenir cette demande.
- La Cabine téléphonique de ROYE n'est plus utilisée.
R. Joyot en demande la suppression.
- Voirie piétonnière entre PONCHON et PIERREPONT.
R. JOYOT a demandé un projet à OISE-TP
- Chemin pour desservir la maison ROSELET.
R. JOYOT rappelle les services du Département.

De Jean-Claude GIRET

- Stationnement des gens du voyage.
Exposé de R. JOYOT sur l'absence de moyens physiques pour l'empêcher, et sur la faiblesse des moyens administratifs pour y mettre fin.
- L'installation de la Fibre Optique.
Elle est prévue pour 2017.
- L'installation d'un abris-bus devant le bois du Pâtis.
R. JOYOT demande au Département s'il fournit encore des abris-bus.
- L'augmentation du prix de l'Eau, et la jubilation qu'elle procure à R. JOYOT.
R. JOYOT ne jubile pas. Il est seulement serein pour avoir dit, répété, écrit, et publié d'innombrables fois :
 - ☞ Que l'installation de l'assainissement collectif allait être particulièrement onéreuse,
 - ☞ Que donc l'augmentation du prix de l'eau allait être particulièrement importante,
 - ☞ Que le prix de l'eau allait être augmenté de 10 € ou multiplié par 3 ou 3,5.
- ↪ Qu'il ait été contre l'assainissement collectif, malgré l'avis des 3/4 ou des 4/5 de la population,
- ↪ Que le prix de l'eau soit augmenté en définitive de 8 € ne font qu'augmenter sa sérénité.

**Date présumée du prochain conseil municipal :
MERCREDI 16 SEPTEMBRE à 20 heures 30 minutes.**